

Aménagement d'un escalier

Liverdun



enjeu d'un espace public
liaison piétonne
reliant la ville basse
à la ville haute

Maîtrise d'ouvrage :
commune de Liverdun
D. BIANCHI - Maire

Maîtrise d'oeuvre :
T. WEILL - Paysagiste
A. CUZON - Architecte dplg

Chronologie :
Concertation - 2000
Concours - mai 2000
Choix des lauréats - juin 2000
Etudes - juin à novembre 2000
Début travaux - décembre 2000
Fin travaux - mai 2001
Réception - juin 2001

Nature des travaux :
Démolitions ouvrages existants
Enfouissement des réseaux
Création d'un nouvel escalier, avec jardins intégrés et palliers
Reprise des fondations des murs existants
Eclairage public

Principaux matériaux :
Poteaux en fonte conservés
Bois exotique: paliers
Béton blanc: marches
Eclairage encastré au sol et dans les murs

Végétation:
bambous dorés phyllostachys "auréa",
pommiers en espaliers,
buis, rosiers liane, iris barbata, lavande,
euphorbe, lierre, artémisia, géranium
psilostemon, campsis radicans, miscanthus
sinensis, phyllostachys, liatris spicata,
cornus controversa, lychnis coronaria,
rose trémière.

Coût de l'opération - T.T.C. :
Total travaux - 228 600 Euros

Subventions :
Conseil général : 26%

Surface approximative : 350 m²

Prix au m² : 650 Euros /m²

Requalification de l'escalier de la côte au Laye

La montée de la rue Adam dite "côte au Laye", est tout d'abord un fragment d'histoire de la ville de Liverdun, axe de liaison entre deux villes, l'une ancienne dite "ville haute" (château, fortifications, église), l'autre plus tardive dite "ville basse" (mairie, gare, école). Cet accès date du 19^{ème} siècle et comprend dans son état initial, un escalier et une rampe appelée "grimpelette", ayant une dénivellée de 17mètres, une longueur de 59 mètres et une largeur située entre 4.69 et 6 mètres, délimité par des murs de jardins. Un garde corps fixé sur des poteaux en fonte, sépare l'escalier en son milieu.

Ce lieu reste aujourd'hui, encore très fréquenté par les habitants et les touristes. Il est devenu dans son utilisation, inadapté aux usagers, et devait faire l'objet d'une réhabilitation pour une mise en sécurité.

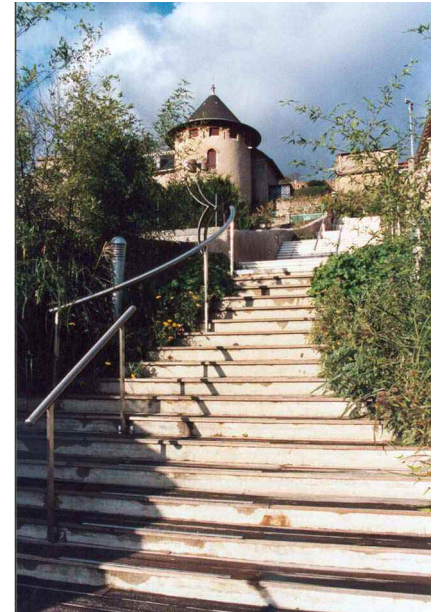


Un concours est lancé en mai 2000, définissant les objectifs à atteindre pour l'aménagement et la mise en conformité de l'escalier. La mission complète pour la réalisation du projet a été confiée à l'équipe T. Weill et A. Cuzon.

Le programme prévoit :

- un escalier minéral regroupant deux matériaux tels que le bois et le béton (couleur pierre)
- un traitement végétal de l'espace hors emmarchements, dans la continuité des jardins
- une réutilisation des poteaux en fonte existants, devant être intégrés dans le projet
- un éclairage en relation avec l'ensemble du projet.

L'objectif de cette réhabilitation est de proposer un espace agréable aux promeneurs, intégrant un aménagement qui permettrait de profiter des vues panoramiques du site.



l e p r o j e t r é a l i s é

Le projet propose un aménagement pouvant se définir comme "escalier jardin", où cohabitent un lieu de pierre et de végétation, un lieu de couleurs et de matières, au milieu des jardins environnants. L'escalier constitue une transition dans le paysage urbain.

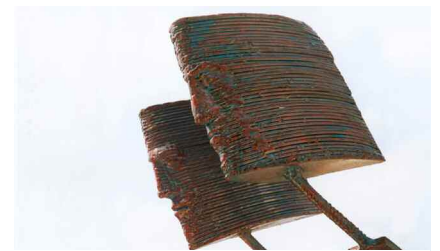
Il est découpé en 8 volées de 12 à 15 marches et propose des largeurs de paliers généreuses, faisant ainsi office de belvédère. L'escalier ne contient plus que 100 marches. Les poteaux en fontes sont réutilisés et installés aux niveaux bas et haut de l'escalier.

Deux ambiances se juxtaposent : une ambiance bois et végétal à feuillage léger face aux jardins existants et une seconde, plus minérale, correspondant à l'escalier. Le béton clair, couleur pierre est utilisé pour la réalisation des emmarchements ainsi que les dessus des bancs et socles des sculptures.

Les paliers sont traités en bois exotiques rainurés et ajourés, et marquent la différenciation des matériaux. Un jeu de lumière délimite les emmarchements des paliers.

A mi-parcours, deux paliers accueillent deux sculptures "gardiens des lieux", qui invitent à la contemplation: points de vue donnant sur les dessus des toitures, vues panoramiques sur la Moselle, ou encore sur les jardins qui bordent l'escalier.

L'éclairage est encastré au sol dans l'emprise des paliers, des bornes sont intégrées dans le jardin, une fontaine à eau potable est également proposée.



Sculptures: M. MRATINKOVIC - Artiste

C o n s t a t a p r è s r é a l i s a t i o n

Des imprévus sont intervenus lors de la réalisation et ont engendré des surcoûts importants: dévoiement des réseaux existants enterrés et remise en état des murs mitoyens, imprévisibles au début de l'opération.

Cela s'explique par un escalier à l'origine très dégradé. La dénivellée d'un tel ouvrage, dans un contexte très contraint, implique également un surcoût de réalisation inévitable.

Toutefois, la réalisation a été appréciée par l'ensemble de la municipalité et des usagers qui pratiquent régulièrement cet espace.

Ce lieu s'appuie sur sur la structure urbaine et paysagère existante, tout en valorisant le patrimoine de la commune.



remerciements à : M. TROGRJIC, à M. WASNIEWSKI,
à T. WEILL, à A. CUZON pour leur aimable collaboration
réalisation: L. ROSSIGNOL
C.A.U.E. 54: -mars 2003